Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 12 (1874)

Heft: 32

Artikel: Les excentricités de Louis-Philippe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182855

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PERIN EDE L'ABRONNENENE':

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. Pour l'étranger: le port en sus. On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'àdressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 8 Août 1874

Le projet d'une exposition universelle et permanente à Genève revient sur le tapis. Cette exposition serait un musée industriel commun à tous les producteurs, un dépot international de tous les produits du travail. La situation de la propriété où elle serait installée est splendide. Placée au bord du lac, à quelques minutes de la ville, elle sera reliée à celleci par un tramway et un service de bateaux-mouches.

- « Le Palais de l'exposition, ses annexes et ses jardins couvriront une superficie de 80,000 mètres, dont 20,000 seront occupés par les constructions. L'édifice principal sera construit en grande partie en fer, c'est-à-dire dans des conditions de solidité et de sécurité qui répondent à la permanence de l'entreprise. Cet édifice sera destiné à contenir tous les spécimens des objets manufacturés et des œuvres d'art du monde entier.
- » Des jardins entrecoupés de grottes, de pièces d'eau et des fontaines jaillissantes entoureront les bâtiments de l'exposition. Un théâtre, un aquarium, un diorama, une serre, un jardin d'hiver, un ballon captif, des restaurants, des fêtes de toute espèce feront de cet établissement une merveille unique en Europe.
- » Plus tard, il sera créé un jardin complet d'acclimatation.
- » Le château actuel, transformé en un élégant casino, offrira aux visiteurs des salons de conversation et de lecture, des vérandas, des salles de concert et de bal.
- » Il sera créé un journal de l'exposition qui aura pour mission de vulgariser les inventions les plus récentes de l'industrie universelle; de tenir le public au courant de tout ce qui se passera d'intéressant dans le monde de l'industrie et des beaux-arts, d'indiquer le taux et le mouvement mensuel du marché général, et de devenir l'organe de correspondances émanant de toutes les parties du globe.
- » Ainsi, cette exposition deviendra le résumé de toutes les autres; elle ouvrira des concours et décernera des médailles aux inventeurs, fabricants, chefs d'ateliers, ouvriers qui se seront distingués par un progrès industriel, et aux artistes qui auront exposé quelque œuvre d'art remarquable. Notre en-

treprise, dit le journal genevois auquel nous empruntons ces détails, aura donc atteint un double but: celui d'encourager les industriels et les artistes, et celui, non moins urgent, de contribuer à la prospérité croissante de Genève, en faisant de cette ville célèbre une des grandes stations où les riches et nobles voyageurs des deux hémisphères se donneront rendez-vous. »

Pauvre Lausanne, tiens-toi bien !...

Les excentricités de Louis-Philippe

Le Messager Franco-Américain publie sous ce titre les curieux détails qui suivent :

- « L'été, au sortir du Conseil, après avoir écouté M. Thiers quatre heures durant sans sourciller, Louis-Philippe faisait le plus souvent son régal d'un gros morceau de boudin-de cochon cuit sur le gril et de quelques tranches de tomates crues et recouvertes d'une légère couche de sel fin. Pendant l'émigration, alors qu'il enseignait la géographie dans le canton des Grisons, sous le pseudonyme de M. Halkner, il allait cueillir lui-même ses tomates dans les champs de ses élèves et les croquait souvent séance tenante, après en avoir rempli les poches de sa casaque.
- » Lorsqu'il s'agissait de faire à son jeune auditoire l'expérience qui consiste à montrer au moyen d'une pomme tournant sur elle-même le mouvement de rotation de la terre et la succession continue des jours et des nuits, il avait généralement dans un coin une tomate monstrueuse et à peu près sphérique, qu'il faisait servir à cette démonstration.
- » Un publiciste genevois, qui a eu l'honneur de recevoir des leçons de M. Halkner, a inséré ces détails dans un livre paru en 1849, intitulé : Les Excentriques de qualité. On y trouve encore sur le même sujet l'anecdote suivante, qui paraîtrait incroyable, si elle n'était rapportée par un témoin oculaire :

Un jour que M. Halkner avait cru devoir renvoyer de son école un élève qui se distinguait depuis longtemps par une paresse et une dissipation incurables, la mère de l'expulsé vint implorer sa grâce, mais ses supplications ne parvinrent pas à attendrir l'inflexibilité du prince-maître d'école. Il protesta contre la scandaleuse indiscipline de l'enfant et déclara qu'il ne le reprendrait ni pour or, ni pour argent.

C'était la saison des fruits.

En allant reconduire la pauvre femme, le duc d'Orléans aperçut, dans un coin de l'espèce d'antichambre qui précédait la salle d'école, un énorme panier rempli de rouges solanées que la visiteuse avait laissé là en entrant, pour les reprendre ensuite et les porter au marché.

Le maître courut droit à l'objet de ses ordinaires convoitises :

- Que signifie cela? dit-il. Des tomates ici?...

La paysanne se rappela soudain le faible du prince fort connu dans le pays, et elle s'empressa de les lui offrir.

L'instituteur se radoucit aussitôt, garda le panier et reprit le petit écolier.

Après 1830, un matin du mois de juillet, un homme vêtu d'un costume étrange, et portant sous son bras une petite caisse à laquelle il semblait vouer la plus active sollicitude, se présenta au château de Neuilly au moment où le roi sortait pour aller se promener dans le parc.

Dès qu'il aperçut le roi, il le reconnut et piqua droit à lui, à travers les gardes et les estafiers qui

voulaient l'empêcher de pénétrer.

— Que désirez-vous? lui dit le roi avec sa bonhomie accoutumée et son flegme d'Anglais bien élevé.

- Pardon, Monsieur, répondit l'étranger avec une nuance de déception, j'ai fait plus de deux cents lieues pour venir de mon pays à Paris, et je vois que vous ne me reconnaissez pas.
- Il y a peut-être longtemps que nous n'avens eu le plaisir de nous voir, mon brave homme.
- C'est vrai, reprit le visiteur, il y a eu vingtsept ans le jour de la Saint-Philippe. C'était à...
 - Attendez, j'y suis; vous êtes fils...
- De la bonne femme aux tomates, interrompit vivement le naïf paysan.

Et montrant sa petite caisse qu'il avait tenue jusque-là sous son bras :

— Même en partant, ma vieille mère, qui n'est pas encore morte, m'a dit comme cela qu'il vous serait agréable, quoique votre position ait bien changé, d'en recevoir quelques-unes. Les voilà.

Et ce disant, il remit son présent au roi, qui le prit en riant aux éclats de tant de simplicité.

Puis, au grand ébahissement de la conciergerie et du reste de la valetaille, il conduisit son ancien élève à la reine, à M^{me} Adélaïde, aux jeunes princes et aux jeunes princesses. Il servit même de texte à M. Cuvillier Fleury pour un exercice de thème latin qu'il dicta au petit duc d'Aumale.

Il fut admis à l'honneur de déjeuner avec la famille royale, et la reine voulut qu'il fût placé à sa droite.

Au dessert, Louis-Philippe demanda à son convive ce qu'il était venu faire à Paris.

 Je suis venu chercher une place dans l'horlogerie, dit-il. Et si je te gardais avec moi? demanda le roi.
Tout de même, répondit-il sans sourciller;
mais je ne sais travailler que dans les aiguilles de montre.

Le lendemain, le Suisse prenaît la livrée et passait au service du cabinet du roi, qu'il quitta le dernier dans la matinée du 24 février. Il accompagna ensuite son maître en exil.

Le goût pour la poire ne vint au duc d'Orléans que bien plus tard, alors qu'il frondait le gouver-nement de ses cousins Louis XVIII et Charles X. Mais lorsqu'il monta sur le trône, ce goût avait déjà pris les plus fâcheux développements. Le public ne tarda pas à être instruit de cette particularité, et la caricature fit circuler des charges où la tête du roi avait une vague ressemblance avec ce fruit à pépins.

C'est de cette époque que date cette expression de l'argot : « Faire sa poire, » c'est-à-dire faire le délicat, le difficile, etc.

Mais le roi n'en continua pas moins à rester fidèle au culte de la tomate et de la poire jusqu'à la fin de ses jours. »

Le Dictionnaire géographique de la Suisse, par Marc Lutz, revu, pour ce qui concerne la Suisse romande, par J.-L. Moratel, contient sous la rubrique : VAUD, un chapitre intitulé Mœurs, coutumes et caractère du peuple, dans lequel on remarque ce bienveillant croquis :

« La vie extérieure du peuple vaudois présente un mélange constant de la vie des champs et de celle des villes, de l'agriculteur et du citadin. La jalousie des campagnards à l'égard des messieurs s'y montre tout autant qu'ailleurs, bien que la plupart des villes ne soient que des cités champêtres, qui sont en plus grand nombre que dans tout autre canton. On veut des réunions, mais on n'aime que celles où l'on peut aller uniquement pour soi. Il en résulte une existence qui a pour caractère de la tranquillité plus que de la solitude, de la facilité plus que de la force ou de la grandeur, du laisseraller plus que de l'entrain. Les Vaudois sont essentiellement moqueurs et dénigrants, bien moins de ce qui les entoure que de ce qui s'élève du milieu d'eux. Nulle part plus que dans ce pays une fortune honorablement acquise par le travail, une renommée obtenue par des vertus ou des talents éminents ne sont exposés à rencontrer ce regard plein de haine et d'envie que les Grecs appelaient le mauvais œil. Si quelqu'un veut entreprendre quelque chose d'utile, on lui jette des bâtons dans les roues; s'il veut s'élever, on fait le vide pour qu'il tombe; se faire entendre, le murmure ou des ricanements couvrent sa voix. Ce déplorable esprit a privé le pays d'hommes d'un mérite éminent, de savants et de littérateurs de premier ordre, qui ont quitté leur patrie, reçu à l'étranger un accueil bienveillant et y ont acquis une réputation européenne. Chose singulière, ce peuple, ennemi par instinct de toute supériorité sortie de son sein, est extrêmement infatué des étrangers; il leur accorde avec profusion ce qu'il